



COMMUNIQUE DE L'USP du 8 juin 2018

Non à la délation, non à la déresponsabilisation !

Totale mauvaise foi, grande bêtise ou méconnaissance totale de l'exercice de la psychiatrie ? Le [décret Hopsy](#) voulu par le ministère de la Santé bafoue confiance et secret qui sont les préalables à un exercice possible de notre métier.

Selon le journal *Hospimedia* du 07/06/18, le ministère de la Santé assure que le décret Hopsy ne « change rien » aux obligations des médecins... Mais quelle autre obligation y a-t-il pour le médecin que celle d'apporter ou d'organiser les soins ?

Et le cabinet d'ajouter dans le même article que cette consultation du fichier est à *la seule main des ARS*. Le décret indique en effet que le directeur général de l'ARS *désigne, pour chaque département, les personnels de cette agence habilités à enregistrer et accéder aux données et informations mentionnées aux fins de suivi des personnes concernées*.

Voilà ou conduit le « sens pratique » coloré de pragmatisme prétendument apolitique : une chaîne de déresponsabilisation générale pour un système de délation général (communiqué [Délation : nouvelle trahison de Mme Buzyn](#)) !

Et silence du côté de notre ministre. C'est la même impuissance que face à la grève de la faim du Rouvray (communiqué [Soutien à la lutte du Centre hospitalier du Rouvray](#)) et ses difficultés d'accueil.

Madame Buzyn ne dispose d'aucune autonomie ; ainsi le *Canard enchaîné* dans son article « Le cabinet de Buzyn en pilotage automatique » de cette semaine souligne l'ingérence directe d'Edouard Philippe et du groupe LRM sur son ministère sinistré. Peut-elle encore démissionner ?

Et toujours le même silence de l'Ordre des médecins qui mime le renouvellement lors de des actuelles élections ordinaires. Sont-ils inutiles ou nocifs ?

L'USP en appelle à une responsabilisation générale, notamment des ARS, pour une non application de ce décret, notamment dans les accès fournis aux maires, préfets et directeurs de prison !

L'USP en appelle à la résistance de toute la chaîne des « petites mains » de l'administration, ce depuis l'alimentation du site en information en passant par sa maintenance et les autorisations d'accès !

Non aux pleins pouvoirs au tandem Philippe-Macron !
Non à l'ingérence de Collomb à l'intérieur... de la psychiatrie !

Pierre Paresys
Pascal Boissel